PROCÈS-VERBAL

4e réunion
Le mercredi 10 février 2016
Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la Pre Luce Samoisette, la Pre Jocelyne Faucher, secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

Pr Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat
Pr Denis Bédard	Professeur, Faculté d'éducation
M. Carl Blanchette	Chargé de cours, Faculté d'administration
Pr Yves Bouchard	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Martin Buteau	Recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières
Pr Alexandre Cabral	Professeur, Faculté de génie
Pr François Coderre	Doyen, Faculté d'administration
Pr Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M. François D'Anjou	Conseiller à la recherche, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
Pre Isabelle Dionne	Doyenne, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Patrik Doucet	Doyen, Faculté de génie
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
Pre Jocelyne Faucher	Secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante
Pr Luc Fréchette	Professeur, Faculté de génie
Pr Ion Garate	Professeur, Faculté des sciences
Pr Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
Pre Christine Hudon	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
Pre Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
Pr Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
Pre Marie-Ève Major	Professeure, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
Pre Mélanie Plourde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pre Luce Samoisette	Rectrice
Pr Serge Striganuk	Doyen, Faculté d'éducation
Pre Valérie Vierstraete	Professeure, Faculté d'administration
Pr Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

Les membres suivants se sont excusés :

Mme Sarah Blanchette Lamarche	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Benoît Grenier	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
Pre Ghislaine Houde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M. Alexis Lamarre	Étudiant au 1er cycle, Faculté d'éducation
M. Alexandre Parent	Étudiant au 1er cycle, Faculté d'éducation

Les personnes suivantes sont invitées :

Mme Kim Lagueux Dugal	Registraire
Mme France Myette	Vice-rectrice adjointe, Cabinet de la rectrice

CU-2016-02-10-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CU-2016-02-10-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2015

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2015 tel qu'il a été transmis aux membres.

(Document en annexe)

CU-2016-02-10-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2015

CU-2015-12-16-08 / CU-2015-12-16-09 – La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil que les projets de programmes de baccalauréat en génie du bâtiment et de baccalauréat en génie robotique ont été soumis à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) aux fins d'évaluation.

CU-2016-02-10-04
Positionnement et révision stratégique des programmes de formation – avis

La planification stratégique *Réussir 2015-2017*, fruit d'une vaste consultation, guide le développement de l'Université de Sherbrooke pour les prochaines années. Les membres de la communauté ont convenu d'ouvrir les frontières des disciplines, des campus, des territoires et des cultures et d'ajuster les pratiques organisationnelles en conséquence (Axe 1). Un des objectifs est d'accroître la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité dans les programmes d'enseignement et de recherche par le biais de projets structurants traversant les frontières disciplinaires, facultaires ou universitaires. Ils ont aussi convenu d'affirmer l'approche distinctive en enseignement, en recherche et en création (Axe 2).

Au fil des ans, l'Université de Sherbrooke a répondu agilement aux besoins de la société par la création de nouveaux programmes. Afin de continuer à innover en révisant l'offre de formation globalement pour continuer à répondre aux problèmes complexes et multidisciplinaires de la société, une démarche institutionnelle collective et collaborative de positionnement et de révision stratégique des programmes de formation est entreprise par l'Université en interpellant les membres du conseil universitaire. L'exercice permettra notamment d'établir un bilan et d'identifier des occasions d'accroître la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité des formations et de poursuivre l'adéquation entre l'offre de programmes et les besoins évolutifs de la société.

La vice-rectrice aux études présente un état de situation, la situation souhaitée ainsi que les moyens entourant cette démarche. Les membres du conseil universitaire émettent leurs commentaires et principales préoccupations notamment sur les indicateurs à retenir, l'échéancier à considérer ainsi que sur le fait que la démarche doit contribuer à mettre en lumière les possibilités de mise en commun, d'interdisciplinarité et permettre de convenir de projets à concrétiser.

(Document en annexe)

CONSEIL DE LA RECHERCHE

CU-2016-02-10-05
Institut quantique – reconnaissance – recommandation au conseil d'administration

Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat présente le dossier de la reconnaissance de l'Institut quantique par l'Université de Sherbrooke.

Les professeurs Ion Garate et Serge Jandl se retirent pour la prise de décision, considérant qu'ils font partie du regroupement de recherche visé par la recommandation déposée.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration de reconnaître l'Institut quantique à titre d'institut de l'Université de Sherbrooke pour une durée de quatre ans.

(Document en annexe)

CU-2016-02-10-06
Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux–Université de Sherbrooke (IUPLSSS-US) – reconnaissance – recommandation au conseil d'administration

Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat présente le dossier de la reconnaissance par l'Université de Sherbrooke de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux–Université de Sherbrooke (IUPLSSS-US).

Le vice-recteur mentionne que l'implication plus formelle des étudiantes et étudiants s'est traduite par l'ajout d'un comité des étudiants à la structure de l'Institut, et ce, à la suite de la suggestion d'un membre du conseil de la recherche lors de la réunion du 20 janvier 2016,

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration de reconnaître l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux – Université de Sherbrooke (IUPLSSS-US) à titre d'institut de l'Université de Sherbrooke pour une durée de quatre ans.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2016-02-10-07
Règlement sur les bibliothèques (Règlement 2575-015) – abrogation

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil que, dans une perspective d'allègement des processus, et considérant qu'il était opportun de modifier de nouveau la *Directive relative aux règles de prêt, aux tarifs des services et aux frais de retard dans les bibliothèques* (Directive 2600-034), le Service des bibliothèques et archives a proposé d'y intégrer les dispositions pertinentes du *Règlement sur les bibliothèques* (Règlement 2575-015) et de la renommer *Directive relative à l'utilisation des documents, des locaux et des équipements du Service des bibliothèques et archives* (Directive 2600-034).

Le Règlement 2575-015 devenant ainsi obsolète, le comité de direction de l'Université recommande au conseil universitaire, conformément à son mandat prescrit par les Statuts de l'Université de Sherbrooke, d'abroger ledit règlement.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire abroge le *Règlement sur les bibliothèques* (Règlement 2575-015) tel qu'il apparaît en annexe.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2016-02-10-08
ESAM Paris (European School of Advanced Management) (France) – convention spécifique de double diplomation – approbation – autorisation de signature

La vice-rectrice aux relations internationales présente la convention spécifique de double diplomation, laquelle permettra aux étudiantes et étudiants de la Faculté d'administration et de l'ESAM Paris (European School of Advanced Management) (France) de suivre un programme commun qui, s'ils le réussissent, leur donnera deux diplômes, soit la maîtrise en administration, concentration gestion internationale (M. Adm.) de l'Université de Sherbrooke et le Cycle Mastère Professionnel en Management et Pilotage de l'entreprise, spécialités Management et Développement de l'entreprise et International Management de l'ESAM Paris.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la convention de double diplomation entre l'ESAM Paris (European School of Advanced Management) (France) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, la convention telle qu'elle apparait en annexe;
- autorise la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de la convention, toute modification mineure à cette convention qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, après la signature de cette convention, des ajouts ou des modifications à la convention qui n'auraient pas d'incidence financière ni de risques significatifs;
- autorise la vice-rectrice aux relations internationales à approuver le renouvellement de cette convention ainsi que tout document en découlant et à le signer pour et au nom de l'Université.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CU-2016-02-10-09
Procédure d'élection d'une nouvelle rectrice ou d'un nouveau recteur – état de la situation

Le mandat à titre de rectrice de la professeure Luce Samoisette se terminant le 31 mai 2017, la secrétaire générale informe les membres du conseil universitaire de l'échéancier menant à l'élection d'une nouvelle rectrice ou d'un nouveau recteur, de la composition du collège électoral du rectorat et du comité de mise en candidature et des rôles de ces deux instances dans le processus électoral.

(Document en annexe)

CU-2016-02-10-10
Titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite – attribution – confidentialité

Une lettre d'appui à une candidature présentée au titre de docteur d'honneur est déposée séance tenante.

La secrétaire générale présente les dossiers complets des candidatures aux titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite retenues par le comité consultatif prévu à cet effet.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- attribue les titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite aux personnes dont les noms apparaissent dans le document présenté en annexe;
- déclare confidentiels les documents et renseignements relatifs à cette décision jusqu'à ce que les récipiendaires soient avisés.

CU-2016-02-10-11
Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de la 6e campagne majeure de l'Université de Sherbrooke, *D'avenirs et de passion*. Les sommes recueillies à ce jour dépassent 50 M$, dont 20 M$ auprès de la communauté universitaire, soit trois fois plus que le montant recueilli à l'interne lors de la dernier campagne.
- de la rencontre pré-budgétaire avec les représentants du ministère des Finances du gouvernement du Québec portant sur :
  - la situation financière de l'Université de Sherbrooke;
  - les demandes soumises au gouvernement;
  - les projets en marche;
  - l'adéquation formation-emploi;
  - la collaboration entre les universités;
  - le programme fédéral/provincial d'infrastructures.
- de l'assemblée générale du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et de la rencontre avec la sous-ministre Sylvie Barcelo et la sous-ministre adjointe Ginette Legault du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, portant sur :
  - le remaniement ministériel;
  - la poursuite des chantiers sur la formule de financement;
  - le code CLARDER;
  - le rapport sur les collèges dont la représentation universitaire n'a pas été assurée au sein du comité.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2016-02-10-12
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2015-2016, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au 6 avril 2016 à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13h30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2016-02-10-13
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 6 avril 2016.

Pre Luce Samoisette, présidente

Pre Jocelyne Faucher, secrétaire